

Horloger-réparateur | Horlogère-réparatrice



Apprentissage jeune

Tu as entre 15 et 23 ans ?

Tu cherches à te former tout en travaillant ?

L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

Cette formation s'organise 100% en entreprise à l'exception des cours généraux, en fonction du parcours scolaire de l'apprenant.

Infos et inscription auprès de votre référent. [Consultez ses horaires de permanences ici.](#)

Détails sur la formation:

DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat d'apprentissage

Durée: 3 ans

Stage: Stage pratique en entreprise obligatoire pour chaque année de formation

Plus d'informations : 0800 85 210 - info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour démarrer la formation, tu dois avoir :

- soit 15 ans accomplis et avoir fréquenté au moins 2 années dans le 1er degré de l'enseignement secondaire
- soit entre 16 ans au 31/12 de l'année en cours et 23 ans